

TVA : Les bonnes pratiques

1 jour - 7 heures

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les mécanismes de la TVA pour les appliquer au mieux dans la gestion de son entreprise
- Assurer le bon choix de régime et savoir faire les changements nécessaires

PROGRAMME

- Rappel des fondamentaux – 0,5 jour
 - Définition de la TVA
 - Champ d'application (pour qui et qui l'applique, sur quoi,...)
 - Présentation des taux (spécificité par secteur, autoliquidation de la TVA dans le bâtiment, ..)
 - Rôle de l'expert-comptable
- Mise en application – 0,5 jour
 - Les conséquences (devis/facture, conformité des documents commerciaux et communication, obligations légales,...)
 - Modalités de déclaration, lien avec les services fiscaux (changement de régime, ...)

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel ou en classe virtuelle
- Vidéoprojecteur et paperboard
- Modalités pédagogiques : sur la base de mise en situation, présentation des documents (Cerfa, ...), et du site internet des impôts, exercices (calcul, ...), mise à disposition de la bibliographie des sites utiles (impôts, ...) et la fiche technique TVA (mode de calcul type, ...).

FORMATEUR

- Formateur ayant minimum 3 années d'expériences dans la spécialité. Pour plus d'informations sur le profil du formateur contactez le service formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation des acquis par le formateur (tour de table et exercice)
- Evaluation de satisfaction

MODALITÉS FORMATION A DISTANCE

- PC équipé de CHROME ou FIREFOX à jour avec une connexion internet.
- Micro et haut parleur.
- Casque audio conseillé.
- Webcam
- Adresse mail consultable
- Modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de formation à distance: Outils identiques à la modalité en présentiel réalisé à distance.
- Moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance, pédagogique et technique, mis à disposition du stagiaire ZOOM ou TEAMS et le cas échéant, plateforme LMS spécifique.

ACCESSIBILITÉ

- Formation animée au sein des locaux de la CMA, accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Référent handicap à votre disposition contactez le service formation

LES



- Être conforme avec la réglementation
- Adopter les bons réflexes
- Taux de satisfaction : [détail sur le site internet](#)

PUBLIC

- Chef d'entreprise / Conjoint
- Salarié / Demandeurs d'emploi

PRÉREQUIS

Aucun

LIEUX/DATES/ HORAIRES

- Guilhaud-Granges : 4/03 ou 18/04 ou 17/06 (9h-12h, 13h-17h)
- Aubenas : 13/05 (9h-12h, 13h-17h)
- Classe Virtuelle : 5 mars – 20 juin

TARIF

224 € nets de taxe

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint);

DÉLAI D'ACCÈS

Nous retourner le bulletin d'inscription au plus tard 3 jours avant le 1er jour de la formation

04 75 35 35 93

formation.dromeardeche@cma-auvergnerrhonealpes.fr

Siret : 130 027 956 00015

Enregistré sous le numéro 84691788769.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat